

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JUILLET 2011 A 20 h 30

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, F. LAUNAY, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. CHIFFOLEAU, N. FAUCOND, N. GARBOWSKI, E. GUILLOU, O. NAUD, B. RAUD, E. RAVAUD

Excusés : M. BRUNEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. DEYROLLE

Secrétaire de séance : P. ANGIBAUD

Convocation : 23 juin 2011



Modification des statuts de la Communauté de Communes de Grandlieu

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211.17 ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 juin 1993 portant création de la Communauté de Communes de Grand Lieu modifié par arrêtés des 14 juin 1994, 12 février 1998, 12 octobre 1999, 13 mars 2000, 13 décembre 2000, 5 août 2003, 7 janvier 2005, 21 juillet 2006 et 2 mars 2010 ;

VU les statuts de la Communauté de Communes de Grand Lieu ;

CONSIDERANT la délibération du conseil de la Communauté de Communes de Grand Lieu du 28 juin 2011 sollicitant la modification de ses statuts pour permettre la mise en œuvre des nouvelles compétences suivantes :

- ✓ La mise en place et la gestion des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) ;
- ✓ Politique en faveur des personnes âgées : soutien à des actions d'accueil, d'information et de coordination pour les personnes âgées ;
- ✓ L'établissement d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
- ✓ L'exercice du Droit de Prémption Urbain (DPU) pour les actions relevant du développement économique telles que prévues dans les statuts de la communauté de communes (article 4-I-2°)
- ✓ Sur les zones d'activités d'intérêt communautaire :
 - pour les zones d'activités d'intérêt communautaires, autonomes en matière de traitement des eaux usées : la construction, l'entretien, la rénovation et l'exploitation des réseaux, des installations d'assainissement et des stations de traitement des eaux usées situés dans l'emprise de la zone d'activités.
 - pour les zones d'activités d'intérêt communautaire reliées à des stations de traitement des eaux usées communales : la construction, l'entretien et la rénovation des réseaux et installations d'assainissement des eaux usées situés dans l'emprise de la zone d'activités.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes de Grand Lieu telle que proposée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes de Grand Lieu suivant le projet présenté en annexe pour la mise en place des nouvelles compétences suivantes :

- ✓ **La mise en place et la gestion des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) ;**
- ✓ **Politique en faveur des personnes âgées : soutien à des actions d'accueil, d'information et de coordination pour les personnes âgées ;**
- ✓ **L'établissement d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) ;**
- ✓ **L'exercice du Droit de Prémption Urbain (DPU) pour les actions relevant du développement économique telles que prévues dans les statuts de la communauté de communes (article 4-I-2°)**
- ✓ **Sur les zones d'activités d'intérêt communautaire :**
 - pour les zones d'activités d'intérêt communautaires, autonomes en matière de traitement des eaux usées : la construction, l'entretien, la rénovation et l'exploitation des réseaux, des installations d'assainissement et des stations de traitement des eaux usées situés dans l'emprise de la zone d'activités.
 - pour les zones d'activités d'intérêt communautaire reliées à des stations de traitement des eaux usées communales : la construction, l'entretien et la rénovation des réseaux et installations d'assainissement des eaux usées situés dans l'emprise de la zone d'activités.

Avenants Marché Extension du cimetière

Madame Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE présente à l'assemblée deux projets d'avenants aux marchés d'extension du cimetière.

Ces avenants sont justifiés par une demande du maître d'ouvrage de modifier le projet au niveau de l'entrée côté Basse Noë.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- approuve, à l'unanimité, les avenants ci-dessous :
 - lot n° 1 : entreprise GADAIS – COLAS
avenant n° 1 pour 2 479,70 euros HT
 - lot n° 3 : entreprise Nouvelle de Paysage SAS
avenant n° 1 pour 2 592,50 euros HT
- charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les pièces à intervenir.

Marché curages de fossés

Madame Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE fait part des résultats de la consultation organisée pour le curage des fossés, programme 2011.

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le marché à intervenir avec la SARL J. GUILBAUD TP pour un montant de 10 540,05 euros HT, soit 12 605,90 euros TTC.

Madame le Maire ou un Adjoint sont autorisés à signer les pièces du marché.

Marché de travaux enduits d'usure 2011

Madame Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE propose, après avis de la commission d'appel d'offres, de retenir la SAS BREHARD TP, pour un marché d'un montant de 23 643,50 euros HT soit 28 277,63 euros TTC pour la réalisation des enduits d'usure 2011. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le marché à passer avec la SAS BREHARD TP et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les pièces à intervenir.

Affaires foncières

Vente d'un chemin communal

Monsieur Frédéric LAUNAY fait part d'une demande d'acquisition d'un chemin du domaine privé de la commune cadastré ZY n° 92 d'une superficie de 1195 M2. Ce chemin est enclavé dans la propriété de Monsieur Bernard BRESSOLLETTE et celui-ci serait acquéreur.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- décide de vendre à Monsieur Bernard BRESSOLLETTE la parcelle ZY n° 92
- fixe le prix de vente à 1500 euros/hectare soit 179,25 euros.
- Indique que l'acheteur prendra à sa charge les frais inhérents à cette transaction.
- Charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer l'acte notarié constatant cette vente en l'étude de Maître DAVODEAU, Notaire à Corcoué s/Logne.

Servitude de tréfonds

Madame Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE propose à l'assemblée de mettre en place une servitude de tréfonds sur les parcelles cadastrées ZV n° 238 et ZV n° 285, sises au lieudit le Moulinier et propriété de Monsieur Olivier NAUD et Mademoiselle Sandrine TROCHON. Cette servitude permet le passage d'une canalisation d'eaux pluviales dans le sous sol de la propriété concernée.

Monsieur Olivier NAUD, Conseiller Municipal, intéressé à l'affaire quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet de servitude de tréfonds et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer l'acte notarié en l'étude de Maître MOREAU, Notaire à l'office notarial de Saint Philbert de Grandlieu. Les frais d'acte seront pris en charge par la commune.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable

Madame Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE présente le rapport annuel 2010 du service de distribution de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Grandlieu. Ce rapport fait apparaître une croissance du nombre de branchements de 4,43 % pour la Limouzinière, la consommation globale d'eau au sein du Syndicat s'établissant à + 1,97 %.

La nappe du Maupas a été mise en service. Les travaux réalisés sur les réseaux d'eau ont permis de ramener l'indice de fuite à 1,37 m3/j/heure.

Le programme de travaux 2010 représente 1,9 M euros H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Monsieur Frédéric LAUNAY, Adjoint, présente le rapport annuel 2010 du service public d'assainissement.

En 2010, le nombre de branchements a augmenté de 72 unités notamment avec le raccordement du lotissement du Patureau et de la deuxième tranche de la Touche Monnet. La consommation facturée à, quant à elle, légèrement baissée -356m³.

Les recettes constituées par la redevance et les branchements sont en augmentation significative.

Pour 2011, le raccordement du lotissement des Nouvelles desservira 22 logements neufs, des travaux de mise à niveau de regards vont être engagés.

Une étude hydraulique va être engagée pour déterminer les entrées d'eau parasite sur le réseau. Un contact sera pris avec les agriculteurs pour l'évacuation des matières sèches de la station en 2012.

Une étude pour la modification de l'assiette des tarifs sera effectuée.

Tarifs communaux

Restaurant scolaire

Madame Gisèle VAILLANT fait le bilan de l'année scolaire 2010/2011 et demande au Conseil Municipal de fixer les tarifs du restaurant scolaire applicables au 1^{er} septembre 2011. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer une hausse de 2 % aux tarifs du restaurant scolaire et fixe les tarifs à :

- repas régulier	3,24 euros
- repas occasionnel	3,49 euros
- repas adulte	3,69 euros

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2011.

Accueil périscolaire

Sur présentation de Madame Gisèle VAILLANT le Conseil Municipal délibère sur les tarifs de l'accueil périscolaire. Il est demandé qu'une étude soit engagée pendant l'année à venir pour, éventuellement, modifier les tranches de quotients familiaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal majore de 2% les tarifs de l'accueil périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2011 et fixe les tarifs ci-dessous :

Quotient familial	tarifs ½ heure
- 412 euros	0,66 euros
413 euros à 742 euros	1,06 euros
743 euros à 972 euros	1,45 euros
973 euros à 1 620 euros	2,02 euros
1 620 euros et +	2,36 euros
non allocataire	2,58 euros

Espace Jean de la Fontaine

Sur proposition de Monsieur Samuel DELAUNAY, adjoint, le conseil municipal à l'unanimité, fixe à 13.00 € par an et par famille le montant de l'abonnement annuel 2012 de la bibliothèque Espace Jean de la Fontaine.

Ce tarif sera applicable au 1^{er} janvier 2012.

Tirage au sort Jury d'Assises

Le tirage au sort de la réunion du 6 juin dernier désignait deux jeunes n'atteignant pas l'âge minima pour figurer sur la liste préparatoire.

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort de deux personnes supplémentaires et désigne Monsieur Franck BERTHOMÉ et Monsieur Lionel ROUSSEAU.

Plan canicule

Madame le Maire demande à chaque conseiller municipal d'être vigilant dans leur secteur et, éventuellement, de signaler les personnes isolées en cas de canicule. La commune a un accord avec la résidence Ker Maria pour un éventuel accueil dans des locaux adaptés si le besoin s'en faisait sentir.

Chantier jeunes bénévoles

Monsieur Samuel DELAUNAY indique que le chantier de jeunes bénévoles est actif depuis ce matin. Huit jeunes sont accueillis et vont reconstruire le mur d'enceinte du château pour sa partie située face à la salle Henri IV.

Fête du sport

La Communauté de Communes de Grandlieu organise la fête du sport le Dimanche 11 septembre prochain à Saint-Lumine de Coutais. Monsieur Richard NOUNTCHONGOUÉ recherche des bénévoles. Mesdames ESMANGART de BOURNONVILLE, VAILLANT et RAVAUD, Messieurs LAUNAY, CHIFFOLEAU, NOUNTCHONGOUÉ et RAVAUD proposent leurs services.

Inauguration Parc Eolien

Elle aura lieu le **Vendredi 30 septembre prochain.**

Une réunion de préparation se tiendra le 19 juillet à 10h30 en mairie.

Fête Nationale

La municipalité servira l'apéritif au repas du 14 juillet.

Translimouzine

Dimanche 17 juillet 2011

SCOT

Monsieur LAUNAY donne une information sur le changement de SCOT effectué par la Communauté de Communes de Grandlieu.

Projet de territoire

Il est fait un compte-rendu de la réunion de validation des objectifs retenus dans le cadre du projet de territoire de la Communauté de Communes de Grandlieu.

SYDELA

Monsieur Frédéric LAUNAY évoque la modification prochaine des statuts du SYDELA. Ce dossier sera présenté au Conseil Municipal de Septembre.

Prochaine réunion le :

**LUNDI 05 SEPTEMBRE 2011
A 20h30**

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS